



Mot de la présidente



J'ai accepté, il y a plus de huit mois, d'assurer l'intérim à la présidence. Ce fut un apprentissage facilité grâce à l'entière collaboration des membres du Conseil sectoriel. Ce qu'au départ, je refusais d'envisager, devint pour moi, une évidence. Compte tenu de leur appui indéfectible, je me devais d'accepter officiellement le poste à la présidence. Leur dynamisme, leur dévouement, leur très grande disponibilité ainsi que leur sens de l'humour ont fait la différence. Le climat de travail y est exceptionnel.

Actuellement, il y a deux postes à combler au Conseil soit le poste au secrétariat et le poste à la deuxième personne conseillère.

Notre fonctionnement ne pourra être maximal qu'à la condition que tous les postes au Conseil sectoriel soient comblés. Nous ne pouvons réaliser à 5 ce que l'on fait habituellement à 7. Si une personne est intéressée par l'un ou l'autre de ces postes, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil. Ce sera un plaisir de vous accueillir.

Remerciements

Membres du Conseil sectoriel 2017-2018 :

- Jean-Roch Côté à la trésorerie
- Henry Forrest à la première vice-présidence
- Francine Gaudreau à la deuxième vice-présidence
- Martine Brice au secrétariat par intérim et Magella Desrosiers
- Margot Michaud au poste de première conseillère.



Conseil sectoriel
2018-2019

Jean-Roch Côté Trésorier
Francine Gaudreau 2^e vice-présidente
Martine Brice Dionne Secrétaire
Margot Michaud 1^{re} conseillère
Henry Forrest 1^{er} vice-président

... suite en page 2

Dans ce numéro :

Mot de notre présidente	1-2	Comité des hommes	8
Déjeuner de la St-Valentin	3	Directives Médicales Anticipées	9
Journée internationale des femmes	3	Ligue de quilles	9
Projet Toujours en action	4	Assemblée générale sectorielle	10
Activité intersectorielle Océanic	5	Assemblée générale régionale	10
Déjeuner d'avril	6	Mot de la présidente régionale	11
Comité de l'environnement	7	Calendrier 2018-2019	12

Mot de la présidente (suite)

Responsables de dossiers et de comités :

Le Conseil sectoriel reconnaît votre implication dans la vie de votre association. Nous tenons à vous remercier pour toutes ces actions réalisées au cours de l'année dont le seul but est d'améliorer la vitalité de votre association.

Action sociopolitique : madame Rachel St-Pierre

Assurances : monsieur Simon Ouellet

Environnement et développement durable : monsieur Yves Gauthier

Comité des Hommes : monsieur Denis-Jocelyn Roy

Comité des Femmes : madame Marthe Leclerc

Comité de l'amitié : Gabrielle St-Amand

Retraite : monsieur Jean-Roch Côté



Information aux membres :

Communication Internet : madame Lucille Arseneau depuis janvier et de septembre à décembre, monsieur Jean-Paul Gagné et madame Georgette Proulx.

Mise en page du Bulletin « Autrement dit » : monsieur Henry Forrest depuis avril et de septembre à mars, monsieur Réal Beaupré.

Site Web : monsieur Martin Gauthier

Fondation Laure-Gaudreault : monsieur Jean-Roch Côté



Activités sociales

Golf : messieurs Gilles Duchesne et Ghislain Martin

Hockey Océanique : monsieur Réjean Pigeon, mesdames Margot Michaud et Martine Brice

Voyages et ligue de quilles : madame Francine Gaudreau

Comités ponctuels : Création d'atmosphère et décoration lors des activités

À vous tous, je veux dire à quel point vous êtes des rouages indispensables à la vie de notre secteur. De la part de tous les membres, merci pour votre implication et votre dévouement. Par votre générosité, vous assurez la pérennité de votre association.

Merci à la Commission Scolaire des Phares pour le prêt d'un local. En juillet, nous devons quitter l'école Langevin. La Commission Scolaire nous déménage et nous relocalise à l'école Paul-Hubert. Le Conseil sectoriel remercie spécialement monsieur Carl Ruest, responsable des ressources matérielles, qui a fait toutes les démarches pour rendre possible notre relocalisation et cela, dans les meilleures conditions.

Je vous invite à notre déjeuner de juin qui se tiendra au club de golf L'Empress le 15 juin à 9h30. Ce sera l'occasion de rendre hommage à nos bénévoles.

Je vous souhaite un très bel été. Ce sera un plaisir de vous retrouver en septembre avec des activités qui sauront vous rejoindre.

Marie-Marthe Dionne
Présidente, secteur 01-F.

Déjeuner de la St-Valentin

Un record? Certainement un succès!

Nous étions 98 à notre déjeuner de février, c'est toujours un plaisir de se revoir, de faire de nouvelles connaissances. Il faut dire aussi qu'il s'agissait d'un événement particulier : les remerciements que nous voulions adresser à Jean-Paul et Georgette, nos valentins de l'année, eux qui furent nos messagers Internet pendant 12 ans. C'est avec plaisir que le conseil sectoriel leur a remis au nom de tous les membres, un cadeau et des fleurs,



sous les applaudissements de tous les convives.

Martine Brice

Pour le Conseil sectoriel



Journée internationale des femmes



Le jeudi 15 mars, s'est tenu notre déjeuner mensuel.

L'évènement majeur de la rencontre était l'hommage adressé à madame Magella Desrosiers qui fut notre Présidente au cours des 9 dernières années. Un diaporama, monté et commenté par monsieur Réal Beaupré fut présenté. Une gerbe de fleurs et un chèque furent remis à Magella. Merci Magella pour ton implica-

tion et ton dévouement.

Pour souligner la journée internationale des Femmes, de superbes gerberas étaient disposés sur chaque table.



Comme toujours, il y eut d'agréables retrouvailles et d'échanges...

À la prochaine!

Martine Brice

Pour le Conseil sectoriel



Toujours en action

Mercredi le 11 avril 2018, se tenait au Centre communautaire de St-Pie X, une exposition artisanale et culturelle. C'était l'aboutissement du projet « Toujours en action » de ce printemps.



L'occasion était particulièrement belle de rendre hommage et de reconnaître le talent des 19 membres qui partageaient avec nous, leur savoir et leur talent. Souvent, ces passions sommeillent depuis le jeune âge. À la retraite, ces talents resurgissent.



Il y a tellement de possibilités, de techniques et d'accessibilité à toutes sortes de médiums que la curiosité nous amène dans différentes sphères de la création.

Vif succès, prétexte pour un verre de vin et des petites bouchées en plein après-midi! Ce projet devenu réalité exigeait beaucoup de travail, il représentait pour

moi une première expérience et tout un défi.

Félicitations à Renaud Cormier, Antoine Deschênes et Réjean Pigeon pour leur mini-conférence.

Merci, chers participants, de votre collaboration et d'avoir fait



vivre aux membres de l'Areq, des activités diversifiées et toujours enrichissantes!

Margot Michaud,
Responsable du dossier
AREQ Toujours en action



Liste des exposants

- April Fabienne : tricot
- Brice Martine : peinture à l'acrylique
- Chouinard Lise : bijoux variés
- Cormier Renaud : fabrication de mouches à pêche
- Côté Annette : peinture acrylique sur bois
- Côté Hélène : tricot
- Côté Lise : peinture à l'huile
- Deschênes Antoine : art héraldique, armoiries
- Desrosiers Anne-Marie : faux vitrail, encre et collage
- Dion Graziella : peinture à l'huile
- Fortin Cécile : faux vitrail, peinture à l'huile, cartes
- Harrisson France : tricot
- Michaud-Neault Paulette : tissage
- Nicolas Nicole : tricot, dentelle, peinture à l'huile
- Ouellet Lizelle : peinture sur galet
- Ouellet Nicole : couture
- Pigeon Réjean : littérature / romans
- Renaud Georgette : littérature
- Michaud Margot : peinture à l'huile, faux vitrail et vitrail



Le samedi 10 mars 2018, avait lieu l'activité intersectorielle hockey de l'Océanic.



Mars amenant ses variations de température, après quelques inquiétudes en matinée, le temps se fit plus clément. C'est ainsi qu'une soixantaine d'amateurs de hockey se présentèrent au Colisée Financière Sun Life afin d'encourager l'Océanic qui rencontrait le Drakkar de Baie-Comeau.



Pour une 8^e édition, Réjean Pigeon, instigateur de cette activité intersectorielle et son comité, accueillait les partisans locaux ainsi qu'une très forte délégation de Matane, des Monts, de la Vallée et de la Mitis. Madame Marie-Marthe Dionne, présidente du secteur Rimouski-Neigette est venue rencontrer et saluer amicalement cette bande de joyeux amateurs représentée par des membres de chacun des secteurs. Beaucoup de camaraderie, d'échanges agréables et animés entre les partisans qui, d'année en année apprécient énormément cette activité de notre secteur !

L'excellente musique d'ambiance rétro interprétée par Gaston Brisson et son ensemble, servait de toile de fond aux discussions. Le service de restauration toujours apprécié et dispensé par le restaurant Haute-Ville, offrait : pizza, dessert et café.

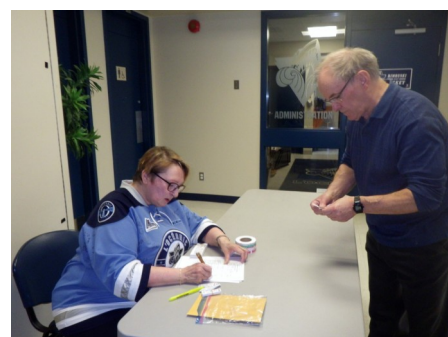
Merci à ces 2 groupes pour leur collaboration habituelle à notre

activité.

De nombreux prix de présence furent distribués : 3 chèques de 20\$ du secteur Rimouski-Neigette et des certificats-cadeaux, gracieuseté du restaurant Haute-Ville et de la boutique de l'Océanic.

Une agréable sortie entre membres de l'AREQ dans un cadre sportif ! Le comité formé de Réjean Pigeon, Martine Brice et Margot Michaud remercie les personnes qui ont aidé à la préparation et à la réalisation de cette activité.

Margot Michaud
Conseillère secteur 01F



Adresses importantes à retenir

Site Web national : <http://areq.lacsq.org/>

Site Web Secteur Neigette : <http://rimouski-neigette.areq.lacsq.org/>

Courriels secteur Rimouski Neigette :

Présidence : presidence.areq.01f@gmail.com

Secrétariat : secretariat.areq.01f@gmail.com

Bulletin sectoriel : bulletin.areq.01f@gmail.com



Déjeuner d'avril

Le déjeuner du 19 avril fut bien intéressant et bien animé avec son lot de surprises.



Marie-Marthe Dionne et Henry Forrest, furent respectivement nommés aux postes de présidence et première vice-présidence. Recevez, tous deux, les plus sincères félicitations.

Nous avons aussi appris la démission de Magella Desrosiers au poste de secrétaire, donc deux postes sont présentement vacants au sein du Conseil sectoriel. Ce sont les postes de secrétaire et de deuxième conseiller ou conseil-

lère.

Les membres furent invités à assister à l'Assemblée Générale Sectorielle qui s'est tenue le 17 mai, puis à l'Assemblée Générale Régionale à Matane, le 24 mai.

Le secteur était à la recherche d'une œuvre d'art pour le tirage à l'AGR au profit de la Fondation Laure-Gaudreault.

Une brochure concernant les directives médicales anticipées était disponible pour les membres.

Madame Diane Descôteaux fit une invitation au concert annuel des Voix d'Or.

Après le repas, l'animation fut assurée par le Comité de l'environnement qui, comme à son

habitude, n'avait pas ménagé ses efforts pour nous intéresser.

Un chaleureux hommage fut rendu à madame Jeanne St-Louis décédée récemment.

Monsieur Yves Gauthier nous a transmis des informations sur la loi 106 concernant l'exploitation des hydrocarbures.

(voir texte page 7)



Plusieurs prix de présence furent attribués.

Martine Brice

Pour le Conseil sectoriel

Messagère courriel

Comme vous le savez tous, Lucille Arseneau s'occupe depuis janvier de vous faire parvenir différentes communications par courriel. C'est notre nouvelle messagère en remplacement de Jean-Paul et Georgette.

Vous pouvez lui faire parvenir différents communiqués pour publiciser des événements que vous aimeriez partager en lien avec l'AREQ. Cependant certaines règles s'appliquent :

- comme mentionné, l'événement doit être en lien avec l'AREQ
- les sujets sensibles comme la politique et la religion ne seront pas pris en considération
- les événements personnels ne seront pas publiés sauf s'ils sont dans l'intérêt des membres
- il en va de même des événements publics
- toute publication personnelle devra recevoir l'aval du Conseil sectoriel.

Henry Forrest

Pour le conseil sectoriel

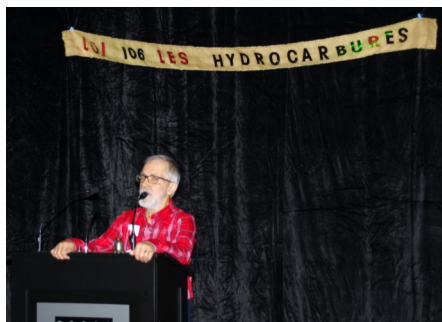


Pour rejoindre Lucille Arseneau

l.arseno@globetrotter.net

Droits humains et environnement

Pour ceux et celles qui n'ont pu assister au déjeuner d'avril; voici pour vous, un petit résumé de l'activité que nous avons fait vivre aux membres lors du déjeuner. Les comités Socio-Politique et de l'Environnement ont présenté aux membres, les liens qu'ils pourraient y avoir entre les droits humains et l'environnement à travers des lois que le gouvernement du Québec adopte. Une loi, en particulier, la loi 106 adoptée en décembre 2017 sur les hydrocarbures nous démontre ses effets néfastes sur les citoyens québécois.



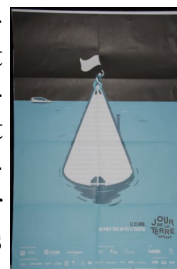
Voici ce que nous en retenons : Que le gouvernement laisse aux entreprises privées le contrôle des normes relatives à l'exploitation et le stockage des hydrocarbures et dans leurs seules mains. Que le sous-sol de notre territoire ne nous appartient pas. Que nous sommes propriétaires des 12 premiers pieds de notre sous-sol. Les compagnies gazières et pétrolières possèdent 22% du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et 6 % du territoire québécois. Que la loi 106 permettra les forages avec fracturation hydraulique dans les lacs, les rivières, à 40 mètres de la voie navigable du St-Laurent, à 175 mè-

tres d'un quartier résidentiel, à 275 mètres d'une garderie. Qu'une municipalité sera informée 30 jours à l'avance et non consultée lorsqu'une société gazière ou pétrolière décidera de mener des activités sur son territoire. Que selon la loi sur les hydrocarbures, les pouvoirs sont remis à l'entreprise privée et aux spéculateurs. Les pratiques autorégulatrices font foi de tout. C'est une usurpation des pouvoirs parlementaires. Que le gouvernement, qui s'est engagé à réduire de 20% d'ici 2020 les émissions de GES, n'a pas atteint ses objectifs et doit faire des efforts supplémentaires au niveau des politiques gouvernementales. Que le secteur des transports est responsable de 40% des émissions de GES. Que le pourcentage des zones agricoles au Québec est de 2%.



Les effets de cette loi sur les droits humains sont néfastes car, il y aura des problèmes d'accès à l'eau potable. L'accès à l'information sera disponible 5 ans après la fin des travaux d'exploitation et ajoutez 2 ans de plus après la fermeture d'un puits. Les municipalités n'auront qu'un représentant sur les comités de suivi. Les citoyens ne pourront participer aux débats et n'auront pas d'influence sur les décisions concernant l'environnement.

Protéger l'eau potable; c'est un droit humain. Les municipalités peuvent établir des règlements. Enfin, pour nous, quels sont les gestes et alternatives? Véhicule écoresponsable, réduire notre consommation d'énergie : ampoules au DEL, réduire la consommation de la climatisation dans la voiture et à la maison, fermer les écrans de veille des appareils électroniques, changer nos habitudes de transport : marche, vélo, transport en commun, covoiturage... S'impliquer personnellement, l'engagement citoyen, ça fonctionne. Exemple : Restigouche contre Gastem et abandon du pipeline Énergie-Est.



Je termine en vous disant, que peu importe les réponses des tribunaux sur les compétences de chacune des parties, ce sont les citoyens qui, par leur implication collective, forceront les gouvernements à prendre les bonnes décisions.

Mrs Gauthier

Pour les comités Socio-Politique et de l'Environnement.



Comité des hommes

En ce début de printemps qui tarde à s'installer, je vous invite à porter votre attention sur la lecture du «GUIDE de PRATIQUES de GESTION pour adapter des services de première ligne à la clientèle masculine».

Pour consulter ce **«Plan d'action ministériel»** en format PDF, suivez le lien suivant :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-729-01W.pdf>

Ce plan d'action est accompagné d'un financement supplémentaire de 31 M\$ sur cinq ans. Ce document représente une étape historique dans le dossier de la *santé* et du *bien-être* des hommes québécois : c'est la première fois qu'un document bien articulé est proposé par l'*État Québécois* en vue de traiter de cet enjeu majeur de la santé publique.

Vous y retrouverez trois grands axes :

1- mieux rejoindre la population masculine par des stratégies de promotion et de prévention;

2- adapter les services pour en améliorer l'accès et répondre aux besoins des hommes;

3- améliorer la compréhension des dynamiques masculines et les pratiques pour répondre aux besoins des hommes.

L'investissement annoncé permettra de mieux soutenir différents organismes oeuvrant dans notre milieu, tel «*C-ta-C*», en vue de venir en aide aux hommes ayant à surmonter des situations difficiles. Par ailleurs, il est à souhaiter que des sommes soient également investies dans la poursuite des travaux de recherche visant à améliorer la compréhension des dynamiques masculines et des pratiques adaptées pour répondre adéquatement aux besoins des hommes d'ici.

Rappelons-nous que les hommes ont tendance à consulter tardivement; de plus, ils sont davantage affectés par certaines problématiques (divers types de dépendances, le suicide, la dépression en situation de perte, la criminalité, l'itinérance, la violence

conjugale). Des services répondant mieux à leurs besoins permettraient de prévenir ces problèmes et de favoriser leur mieux-être, de même que celui de leurs familles et de l'ensemble de la société.

Denis J. Roy
responsable du Comité
des hommes de l'**AREQ**, secteur **01-F**



Nos quilleurs du mardi



Les Directives Médicales Anticipées

Le 10 décembre 2015, entre en vigueur la loi sur les soins de fin de vie. Cette loi prévoit trois volets :

- 1- Bonification des soins palliatifs
- 2- Possibilité d'obtenir de l'aide médicale à mourir dans certains cas bien particuliers
- 3- Mise en place d'un registre des Directives Médicales Anticipées.

Les **Directives Médicales Anticipées** consistent en un écrit par lequel une personne majeure et apte à consentir à des soins indiqués à l'avance les soins médicaux qu'elle accepte ou refuse de recevoir dans le cas où elle deviendrait inapte à consentir à des soins dans des situations cliniques précises.

Les DMA ont une valeur contraignante; c'est-à-dire que les professionnels de la santé qui

ont accès ont l'obligation de les respecter.

Le mandat donné en cas d'incapacité et les DMA peuvent coexister sans problème.

Il n'est pas obligatoire d'exprimer ses directives médicales anticipées. Toutefois, si on choisit de les exprimer, deux options s'offrent à nous :

- 1- le formulaire Directives médicales anticipées en cas d'incapacité à consentir à des soins.
- 2- l'acte notarié

Si on choisit le formulaire, on en fait la demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), par téléphone (1 800 651-9749)

La RAMQ transmettra le formulaire par la poste. Le formulaire rempli et retourné sera déposé dans le Registre des directives médicales anticipées. C'est pos-

sible de le remettre à notre médecin ou à un proche.

L'AREQ a distribué une brochure du ministère de la Santé et des Services sociaux : *Directives médicales anticipées*. C'est bien de la consulter pour bien comprendre la démarche, les exigences, les particularités et aussi des pistes de réflexion sur nos valeurs.

C'est possible également de trouver le contenu de la brochure sur le Portail santé mieux-être à l'adresse :

santé.gouv.qc.ca

Rachel St-Dierre
Action sociopolitique



Ligue de quilles

Encore cette année, nous étions une quinzaine de quilleurs à s'éclater sur les allées du Salon de Quilles Vézina. Beaucoup de fous rires au rendez-vous chaque mardi après-midi. La beauté de cette ligue formée de membres de l'AREQ et d'un groupe de quilleurs du Bic, c'est que toutes les personnes qui sont là, y sont pour s'amuser. La façon de compter les points n'est pas vrai-

ment une source de stress puisque les points sont comptés selon la moyenne de chaque quilleur. Quand tu dépasses ta moyenne personnelle, l'équipe marque des points, ce qui fait que même les moins bons quilleurs participent au succès de leur équipe. Alors inscrivez-vous pour l'an prochain auprès de Francine Gaudreau et venez faire des dalots avec nous. Je vous

promets qu'on ne rira pas de vous, mais avec vous et qui sait, à la fin de la prochaine saison, vous ferez peut-être comme la plupart d'entre nous, vous améliorerez votre moyenne et vous aurez mal au ventre d'avoir trop ri.

Henry Forrest
Pour le Conseil sectoriel



Déjeuner de l'AGS

Notre déjeuner de mai s'est tenu ce jeudi 17; belle ambiance, malgré le temps frisquet... Quelques annonces ont été faites : Explications pour le déroulement de l'AGS qui suivait; les élections; le choix de l'œuvre d'art par les membres présents et places disponibles pour le spectacle « Notre-Dame-de-Paris ».

L'assemblée générale s'est déroulée rondement par la suite, en présence de 53 membres et sous la présidence de Diane Gaudreau. Diane Chevrier assurait la présidence d'élections.

Les différents responsables des comités ont ensuite présenté leur

rapport. Yves Gauthier étant absent pour le comité Environnement et développement durable, c'est Christiane Gagnon qui en a fait la présentation.

Parmi les œuvres présentées pour la fondation Laure-Gaudreau, celle de Graziella Dion. « Les Îles du Bic » a été retenue. Merci à Lise Côté et Aurèle Gauvin d'avoir participé à cet événement.



Marie-Marthe a adressé de sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont impliquées au cours de l'année pour contribuer à rendre active la vie de notre secteur. Elle nous a donné rendez-vous pour le déjeuner de juin, hommage aux bénévoles, qui se tiendra au club de golf L'Empress de Pointe-au-Père, le vendredi 15 juin.

Nous vous souhaitons un beau printemps et vous disons à bientôt.

Martine Brice

Pour le Conseil sectoriel.

Assemblée générale régionale

L'assemblée générale régionale (AGR) s'est tenue à l'hôtel Riol de Matane le jeudi 24 mai 2018. Notre secteur était représenté par une vingtaine de membres.

Madame Monique Blais, présidente régionale, nous a entretenus des actions posées dans le cadre de ses fonctions et a remercié chacun des secteurs pour le travail accompli au cours de l'année. Par la suite, les présidents et présidentes de chaque secteur nous ont fait connaître les particularités de leur région. Les différents responsables des comités régionaux ont présenté leur rapport annuel; c'est toujours intéressant d'apprendre ce

qui se fait à ce niveau. Félicitations à toutes ces personnes qui se dévouent pour notre région!

La veille, s'est tenue, toujours au Riol de Matane, la réunion de la Fondation Laure-Gaudreau. Le projet présenté par madame Francine Gaudreau et monsieur Jean-Roch Côté s'est vu attribuer une bourse de 1400\$ par la Fondation. Bravo à vous deux ! Ce projet était vraiment digne de notre secteur... Vous êtes intrigués chers lecteurs et lectrices, tous les détails vous attendent au prochain bulletin.

Au cours du dîner, nous avons eu droit à la prestation d'une chorale de jeunes étudiants de Matane; par la suite, les œuvres

présentées par trois secteurs, dont le nôtre, pour le tirage de la Fondation Laure-Gaudreau ont été attribuées.

Merci aux organisateurs du secteur Matane de votre accueil toujours aussi chaleureux et au personnel du Riol de Matane pour leur courtoisie. C'est toujours un plaisir de vous visiter.

Henry Forrest

Pour le conseil sectoriel



Mot de la présidente régionale



Bonjour à tous les membres de l'AREQ Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord.

La première année du triennat 2017-2020 avance à grands pas.

Le plan d'action national adopté, les membres du conseil régional ont à leur tour retenu 38 actions du plan national. Les dossiers concernant la santé et le pouvoir d'achat retiennent notre intérêt plus particulièrement et demeurent prioritaires pour l'Association et les personnes âgées.

En février et mars, les responsables régionaux ont pour leur part participé à une rencontre à Québec qui les a certainement outillés pour cibler les actions

qu'ils veulent mettre de l'avant pour les trois prochaines années.

En mars, les responsables sectoriels des comités des femmes, de l'action sociopolitique, de l'environnement ainsi que les responsables du dossier assurances se réunissaient à Matane. En avril, les responsables des comités des hommes et de la retraite se rencontreront à leur tour. Lors de ces rencontres, vos responsables sectoriels élaborent et de mettent en commun les actions à réaliser dans chacun des secteurs.

Les projets « Toujours en action » demeurent populaires dans notre région puisque 10 secteurs ont présenté les projets auxquels ils ont droit. Pour certains, ils sont déjà réalisés et pour d'autres, ils sont en voie de réalisation. Bravo! Pour votre participation.

Les activités vont bon train dans vos secteurs et pensez à vous inscrire à Infolettre si ce n'est pas déjà fait. C'est un excellent moyen de se garder au courant de toutes les interventions de

l'AREQ sur les différents dossiers qui touchent les personnes âgées.

Lors de l'Assemblée générale régionale vous avez pris connaissance du plan d'action de la région pour le triennat 2017-2020. Encore une fois, nous étions près de 200 membres à y participer

Merci au secteur Matane pour leur accueil lors de cet événement

Je remercie également tous les bénévoles qui s'impliquent au niveau des secteurs : membres des conseils sectoriels, responsables de comités, téléphonistes et vous qui participez aux diverses activités.

C'est dans vos secteurs que se vit l'AREQ.

Bon été à tous! En espérant que la douce chaleur du soleil nous fera oublier nos bancs de neige de l'hiver dernier.

Monique Blais

Présidente régionale

Comité du journal

Bonjour,

Voici la nouvelle édition de votre bulletin « Autrement dit... » Comme vous pouvez le constater, la facture est un peu différente des publications précédentes. C'est normal puisque j'assume maintenant la mise en page du bulletin. Ceux qui aiment le

changement vont peut-être apprécier, chose certaine, toute l'équipe du journal travaille avec ardeur pour vous présenter un bulletin digne de ses membres. Ceux qui aimeraient me faire parvenir des articles ou suggestions pour le prochain numéro sont priés de me les envoyer par

courriel à l'adresse suivante :

bulletin.araq.01f@gmail.com

Bonne lecture.

Henry Forrest

Responsable



La rentrée 2018

L'activité de golf de la rentrée aura lieu au club de golf de Val-Neigette de Ste-Blandine le 24 août à 15 heures. Le souper suivra vers 18 heures.

Le tournoi se déroulera sous la formule « Mulligan ».

D'autres informations vous seront données plus tard.

Il sera possible de venir souper sans jouer au golf.

Les responsables:

Hélène Côté

Téléphone : 731-1778

Ghislain Martin

Téléphone: 723-9752

Courriel :

reine.brillant@hotmail.com

Date limite de l'inscription 17 août.



Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres de l'Équipe de notre Bulletin sectoriel mesdames :

- Diane Chevrier
- Anne-Marie Desrosiers
- Marie-Marthe Dionne
- Francine Gaudreau
- Thérèse Lepage

- Ghislaine Malenfant
- Laurence Morais

Avouez que je suis bien entouré.

Je veux aussi remercier les membres qui nous ont quittés en cours d'année pour tout leur travail : Madame Magella Desro-

siers et spécialement monsieur Réal Beaupré qui a assumé durant une dizaine d'années la mise en page de notre bulletin. Merci aussi à nos fidèles lecteurs.

Henry Forrest
Responsable

Calendrier 2018-2019



Prenez note que tous les déjeuners auront lieu à l'Hôtel Rimouski à 9h30 sauf pour celui du mercredi 8 mai qui aura lieu à 9h00. Il est indispensable de réserver votre place.

D'autres activités pourront s'ajouter à cette liste. Pour plus d'informations, consultez le journal l'Avantage et votre courriel.

Réservez auprès de :

Marie-Marte Dionne 418 735-2628

presidence.areq.01f@gmail.com

Ou de :

secretariat.areq.01f@gmail.com

Déjeuners à l'Hôtel Rimouski

Jeudi 13 septembre à 9h30

Jeudi 18 octobre à 9h30

Mercredi 21 novembre à 9h30

Mercredi 12 décembre à 9h30

Jeudi 17 janvier à 9h30

Jeudi 14 février à 9h30

Jeudi 14 mars à 9h30

Jeudi 11 avril à 9h30

Mercredi 8 mai AGS à 9h00

Bienvenue à tous, ainsi qu'aux conjoints, conjointes



IMPORTANT

Notre prochain déjeuner se tiendra le 15 juin 2018 à 9h30 au Club de golf l'Empress. On vous y attend en grand nombre, venez célébrer nos bénévoles.